

les modalités d'un certificat de santé. En novembre, les deux parties se sont entendues sur ces modalités. Le Canada a tenu parfaitement au courant tous ses partenaires commerciaux, y compris les Philippines, des résultats des enquêtes qu'il a menées et des mesures réglementaires qu'il a adoptées pour faire face à la situation. Il demande maintenant la reprise des échanges en se fondant sur des données scientifiques. (Voir également la section consacrée à l'ESB au chapitre 2.)

Inspection des importations de viande et de produits laitiers

Le ministère de l'Agriculture tente depuis trois ans d'établir différents régimes d'inspection, dont la Note de service n° 7 de 2002 dont il est question plus haut dans la section Accès aux marchés — résultats obtenus en 2003. Il est impératif d'être à l'affût de tout retour possible de telles exigences afin de réagir le plus rapidement possible à toute restriction commerciale induite.

AUTRES DOSSIERS

Investissement

En dépit des efforts déployés par les autorités pour encourager l'investissement, le processus décisionnel gouvernemental peut être complexe et lent, et le contexte juridique très imprévisible. Le climat ne prête donc pas vraiment à la confiance des investisseurs dans certains secteurs. Par ailleurs, de récentes décisions telles que l'annulation par la Cour suprême du contrat de construction d'un nouveau terminal à l'aéroport de Manille a dissuadé les investisseurs étrangers. L'éventuel investissement canadien dans les infrastructures est ralenti par le processus décisionnel gouvernemental loin d'être prévisible sur les projets de participation de construction-exploitation-transfert et du secteur privé. En particulier, les lois et les règlements sur les construction-exploitation-transfert spontanés sont sujets à des interprétations divergentes. L'investissement étranger dans certains autres secteurs comme les centres d'appels, la fabrication et les services financiers, s'est révélé moins problématique.

Secteur minier

Les Philippines possèdent des ressources minérales considérables. Certaines petites sociétés minières canadiennes se sont lancées dans des projets d'exploration ou de

développement aux Philippines. Cependant, le climat d'investissement, qui apparaît plutôt favorable sur papier, est incertain et imprévisible pour les investisseurs étrangers en raison, notamment, de l'ambivalence du gouvernement national, de sa capacité limitée en matière d'administration dans les régions, d'une gouvernance déficiente, de l'ambiguïté qui règne sur les droits ancestraux des peuples indigènes, de la contestation de longue date de la Loi sur l'exploitation minière devant la Cour suprême et de la vive opposition de la société civile et de certains groupes religieux qui rejettent, au nom de principes idéologiques, le développement du secteur minier. Les investisseurs canadiens vont observer la mise en vigueur de la nouvelle politique du gouvernement philippin visant à dynamiser le secteur de l'exploitation minière.

Les campagnes continues menées par le Canada, qui avaient pour objectif d'inculquer la notion que le développement du secteur minier pouvait se faire de manière responsable et en total respect des principes de développement durable, ont incité le gouvernement philippin, en janvier 2003, à changer sa façon de considérer l'industrie, passant de la « tolérance à l'appui » de l'industrie. La participation du Canada à un programme de soutien offert par la Banque mondiale au gouvernement philippin a confirmé l'évolution de ce nouvel état d'esprit et mené à l'adoption d'un décret sur le programme de politiques nationales pour la revitalisation de l'exploitation minière aux Philippines (approuvé par le Président au début du mois de janvier 2004). Une visite éducative des intervenants de la société civile au Canada leur a permis d'en apprendre davantage sur les pratiques exemplaires dans ce secteur. Ce changement dans le climat d'investissement devrait faciliter la tâche des investisseurs canadiens dans ce secteur.

CAMBODGE

Aperçu

L'économie du Cambodge est plutôt ouverte et de type libéral. Les exportateurs canadiens n'ont donc pas eu à surmonter d'obstacles importants pour accéder au marché de ce pays dans lequel des réformes gouvernementales sont en cours. La croissance économique que connaît le Cambodge s'est poursuivie en 2003 avec un taux de près de 5 %, quoiqu'elle ait été ralentie par le SRAS et une flambée du terrorisme dans la région. La Banque mondiale prévoit une croissance dynamique d'au moins 6 %